



MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 décembre 2016

Étaient présents : Mmes RAVARD Alexandra, PEPIN Christelle (absente en début de séance), ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude (pouvoir de M. PAIRAUD Guillaume), GABORIAU Sébastien (pouvoir de Mme METEAU Delphine), HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MESSÉ Alain, MOINARD David, VALADE David et HENRIET Christian (pouvoir de M. THEBAULT André), Maire.

Excusés : Mmes BOUTET Christine, METEAU Delphine, MM. PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André

Secrétaire : M. HENRIET Pierre

Votants : 13

Délibération sur la mise en place du RIFSEEP après passage au Comité Technique de la maison des Communes

Lors de la réunion du 8 décembre, les membres du Comité Technique ont émis un avis favorable sur la proposition du Conseil municipal réuni le 4 novembre dernier. Pour rappel, le Conseil municipal avait proposé la répartition suivante soit 60% pour l'IFSE et 40% pour le CIA.

Le Conseil municipal émet un avis favorable pour ratifier définitivement ce choix (12 voix pour, 1 abstention).

Assurance statutaire du personnel – contrat groupe

La collectivité est adhérente au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel actuellement souscrit auprès de la CNP Assurances. Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2017.

Le Centre de Gestion lance au cours du 1^{er} semestre 2017 une consultation afin de souscrire un nouveau contrat groupe qui prendra effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 4 ans. A cette fin, le Centre de Gestion a besoin de l'autorisation du conseil municipal pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence dans le cadre du renouvellement de ce marché.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de confier au Centre de Gestion la consultation pour le compte de la commune.

Délibération modificative Budget Commune – Dégrèvement jeunes agriculteurs

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative de Virement de Crédit suite au dégrèvement de jeunes agriculteurs sur le budget Commune de l'exercice 2016 afin de procéder au mandatement pour un montant de 1 397€00. Cette opération est neutre pour la commune puisque cette somme sera créditée par ailleurs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition (12 voix pour, 1 abstention).

Questions et informations diverses

Arrivée de Mme PEPIN Christelle

- M. Le Maire informe que :
 - Les bulletins municipaux seront distribués dans la première quinzaine de janvier 2017.
 - Des panneaux de signalisation (chaussée déformée) ont été installés route de Liez.
 - Une commission Finances aura lieu le lundi 16 janvier 2017 à 20h00.
 - Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 24 janvier 2017 à 19h15.

Mme PEPIN Christelle informe le Conseil municipal sur l'avancement des maisons de santé dans le secteur intercommunal. Par ailleurs, certaines structures d'assistance locale proposent des déplacements pour les personnes ayant des difficultés de mobilité. La commune pourrait ainsi adhérer à l'une de ces structures pour que les administrés profitent de ces services. Le Conseil municipal invitera lors d'une prochaine réunion du CCAS une telle structure pour envisager les éventuelles suites à donner.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 22 décembre 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 22 décembre 2016

Le Maire,
Christian HENRIET